

CLUB GOUVERNANCE DES DONNÉES

Éléments constitutifs

Objectifs

1 - Faire progresser les projets de Gouvernance des données

Selon l'expertise accumulée par chaque participant, il s'agit de partager les points d'attention et les facteurs de succès des projets de Gouvernance des données qui ont pu être menés dans les entreprises. Ceci, dans le cadre des workshops et tables rondes, ou dans des groupes de travail.

2 - Échanger les bonnes pratiques

Le Club constitue un espace informel où, sur une base amicale et cordiale, chacun peut présenter son expérience, ses questionnements, donner comme recevoir des conseils.

3 - Partager des informations

Le champ des échanges est étendu à la multitude de sujets liées à la Gouvernance des données, des convictions qui nous animent et des solutions que nous proposons, et nous permettent d'évoquer les évolutions réglementaires et technologiques en cours ou à venir.

Fonctionnement

Sur la base de présentations et de conférences à l'intention de ses membres, et de rencontres informelles périodiques (2 fois par an), par exemple petits-déjeuners ou afterwork. Ce qui procure des opportunités de rencontre et échanges pour ceux et celles qui sont intéressés.

Gouverner les données est un défi de plus en plus important pour les entreprises. En tant que professionnels du domaine, il nous paraît intéressant de nous rapprocher et mettre en commun notre expertise afin de la partager et d'échanger avec nos clients et partenaires intéressés par ce sujet.

Pour ce faire, Marie-Anne Chabin / Arcateg et les sociétés MOSAIK.LY et Cogniva Information Solutions ont pris l'initiative de création d'un Club ouvert aux entreprises en phase de réflexion ou de réalisation de leurs projets et aux autres acteurs de la Gouvernance des Données.

L'adhésion des membres se fonde sur le ralliement aux objectifs principaux et selon les modalités indiquées ci-dessus.

Modalités d'adhésion

Les adhérents sont les entreprises représentées par des personnes exerçant leur activité dans un domaine lié à la Gouvernance des données:

- Pour devenir membre du Club en tant qu'**Entreprise Client**, il convient de s'acquitter d'une contribution forfaitaire (ou contrat de maintenance).

- Pour devenir membre du Club en tant qu'**Entreprise Partenaire**, il convient d'en faire la demande et de payer une contribution forfaitaire.

Les droits d'un membre du Club sont ouverts dès lors que celui-ci est à jour de la participation demandée.



ADHÉSION EN TANT QUE PARTENAIRE

Nous proposons aux partenaires qui souhaitent participer durablement au « Club Gouvernance des données » d'adhérer en tant que membre Partenaire.

L'adhésion vous permet de **participer à 2 événements annuels en plénière**, le cas échéant aux **tables rondes internes** et d'avoir **accès aux contenus** créés / diffusés au sein du Club.

Cela vous permettra de :

- pouvoir **contribuer** au thèmes proposés par les organisateurs en proposant au modérateur des formats convenus de commun accord
- **inviter** vos clients pour des retours d'expérience / cas concrets
- **échanger** avec les participants pour apporter votre expertise
- à la demande des organisateurs, **contribuer** au nom de votre société aux contenus créés / diffusés au sein du Club.

Cela vous donnera en plus les **avantages** suivants :

- **parrainer** un nouvelle société Membre ou Partenaire (maximum 3 par an) et obtenir ainsi une **réduction de 30%** sur votre adhésion pour l'année suivante, en même temps qu'une **réduction de 30%** sur le coût de l'adhésion ou de la participation pour la société parrainée.

En revanche **il conviendra de:**

- ne pas présenter directement votre offre commerciale,
- ne pas utiliser autres supports de communication que ceux demandés par les organisateurs
- en cas de doute, vérifier auprès des organisateurs ce qui est admis ou pas, sous peine d'exclusion.

L'adhésion des Partenaires est une des sources de financement du Club, pour couvrir les location et de repas, coûts des prestations d'organisation, marketing/animation, éditoriales et autres dépenses générales de gestion. Elle vous sera facturée en tant que "**participation aux frais**" à hauteur de **1500 € HT par an**. (Le coût de l'adhésion Partenaire est minoré par rapport à une participation ponctuelle.)

Si vous ne souhaitez pas adhérer au Club mais prendre quand même part à nos activités, il est tout à fait possible de vous inscrire de façon ponctuelle et payante à nos différents événements, moyennant une "**participation ponctuelle aux frais**" à hauteur de **1300 € HT par événement**.



**BULLETIN D'ADHESION PARTENAIRE
au CLUB « GOUVERNANCE DES DONNEES »**

à nous retourner par mail à hello@mosaik.ly ou par voie postale à notre adresse ci-dessous

Mme M. Nom

Fonction Société

Mail (*) Téléphone

Adhère Renouvelle son adhésion

En qualité de Partenaire : 1800 € TTC / an (soit 1500 € HT)
Pour l'année 2020

Vous pourrez effectuer le règlement
- par **PayPal** sur notre site <https://mosaik.ly/invitation-club-gouvernance-des-donnees/>
- par **virement bancaire** sur le compte Mosaik.ly (Banque Populaire Rives de Paris, agence Paris Pasteur)
IBAN FR76 1020 7001 0322 2116 4201 929, BIC CCBPFRPPMTG
- ou par **chèque** à libeller à l'ordre de Mosaik.ly SAS et le renvoyer accompagné de ce bulletin à l'adresse :

MOSAIK.LY
Tour Maine – Montparnasse
33 avenue du Maine, 75015 Paris

(*) Une facture vous sera adressée en retour.

A Signature

Le

